Ecole de Rignieux le Franc 01800 Rignieux le Franc

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 09/11/2023



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE Inspecteur de l'éducation nationale : Mme Vuillaume MEMBRES VOTANTS			Représentant				
				NOM	Prése	Excusé	Représentant
					nt		
Directrice de l'école : Béatrice Martin	х						
Maire: Mr Pain	x						
Conseillères municipales : Mme Marcelin	х						
Mr Chomel	x						
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE							
Mme Perrier-Berche	х						
Mme Blochet	х						
Mme Prunier	х						
Mme Pont		Χ					
Mme Grappe	X						
Mme Rigon		Х					
Mme Le royer		Χ					
Mme Amon		X					
D.D.E.N :Mme Otheguy	X						
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement				
Mme Dubuisson		Х					
Mr Brienne	х						
Mr Betbeder		Х					
Mr Rotival	x						
Mr Feton	x						
Mme Loray	x						
Mme Roy	x						
Mme Boulay	X						
Mr Chabrier	X						
VOIX CONSULTATIVE							
RASED :							
Médecin scolaire :							

Procès-verbal établi le 21/11/2023

La présidente, directrice de l'école Béatrice Martin La secrétaire, adjointe Florence Perrier Berche Date: jeudi 9 novembre 2023

heure de début : 18h

Ordre du jour

- -élections des représentants de parents
- -règlement intérieur
- -sécurité
- -effectifs
- travaux et budget
- -restaurant scolaire
- -organisation pédagogique et projets

1-Élections des représentants de parents d'élèves

Elles ont eu lieu le 9 octobre.

1 seule liste

taux de participation : 46,27 %

Sont élus 6 titulaires : Mme Dubuisson, Mr Brienne, Mr Betbeder, Mr Rotival, Mr Feton, Mme Loray

et 3 suppléants : Mme Roy, Mme Boulay, Mr Chabrier.

POINT SUR LE RÔLE DU CONSEIL D'ÉCOLE

C'est une instance où toutes les parties cherchent à contribuer au bien être et à la réussite de tous les élèves.

Chaque partie y contribue :

- -la Mairie alloue un budget, organise le temps de la cantine et le temps périscolaire, s'occupe de l'entretien et de l'aménagement des locaux.
- -les parents élus sont les porte-parole des parents de l'école : ils tiennent compte de l'avis général et non de cas particuliers ; pour ceux-ci leur rôle est d'orienter les parents vers les enseignantes ou la Mairie.
- -l'Equipe enseignante gère les contenus pédagogiques, l'aide aux élèves et le climat scolaire.
- -le DDEN est le lien entre toutes les parties.

2-Règlement intérieur

Aucun changement à effectuer.

La signature du règlement intérieur de l'école signifie l'acceptation de la charte de la Laïcité.

Vote du règlement à main levée : le règlement est adopté à l'unanimité.

Le règlement intérieur est validé pour l'année scolaire 2023-2024.

3-Sécurité

Le plan Vigipirate est relevé en « risque urgence attentat ».

Vigilance demandée aux entrées et sorties.

L'exercice attentat intrusion prévu la dernière semaine avant les vacances a été reporté.

Il sera effectué courant novembre.

-Bilan de l'exercice incendie :

La sonnerie n'a pas été entendue dans la nouvelle salle de classe.

La Mairie a fait venir l'entreprise.

Pour les autres classes, évacuation rapide et efficace des élèves.

POINT SUR LE PROGRAMME PHARE

- -une documentation a été distribuée à chaque famille à la rentrée.
- -le sujet du harcèlement est pris très au sérieux par l'équipe enseignante.
- -ce jeudi 9 novembre journée NAH : séances faites en classe élémentaire
- -Initiative du Ministère : tous les élèves du CE2 au CM2 vont remplir en classe de manière anonyme une grille d'autoévaluation sur le climat scolaire.

La restitution se fera au prochain conseil d'école.

4-Effectifs, travaux et budget

152 élèves

34 PS/MS : 21+13 Mme Perrier avec Mechtilde Garnier, Caryle et Stéphanie Grevillot AESH.

26 GS: Mme Blochet avec Anaïs Emonard et Céline

19 CP: Mme Prunier et Mme Rigon

24 CE1/CE2: 15+9 Mme Pont et Mme Amon

23 CE2/CM1: Mme Grappe

26 CM1/CM2 : 7+19 Mme Martin déchargée par Mme Leroyer le lundi et un mardi par mois par

Mme Rigon

Les effectifs sont en hausse avec l'arrivée de nouveaux habitants, dans des logements neufs ou suite à des maisons vendues.

TRAVAUX

aménagement de la sixième classe terminé, VPI à prévoir à la rentrée 2024.

Des problèmes d'accès au réseau Internet de plus en plus fréquents sont signalés : la Mairie a alerté l'électricien.

Budget par élève= 40 euros papier et entretien du photocopieur pris en charge par la Mairie.

6-Organisation pédagogique et projets

Bilan des évaluations nationales CP/CE1 et CM1

Ces évaluations nationales en français et en maths ont eu lieu en septembre.

Une deuxième partie aura lieu pour les CP en janvier.

Elles servent à repérer les difficultés des enfants pour mettre en place les aides adaptées.

Les parents des élèves de CP et de tous ceux qui ont des fragilités sont reçus.

>APC:

Elles ont lieu, sur proposition des enseignants, le midi ou le soir.

Les APC ne sont pas le seul moyen d'aider les enfants en difficulté : on aide d'abord les enfants en classe en différenciant les apprentissages.

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté) est venu observer des enfants en difficulté en octobre dans les classes.

Il va intervenir dès ce mois ci en maternelle, puis au troisième trimestre pour les élèves de cycle 2.

> Un stage de réussite a eu lieu la deuxième semaine des vacances (renforcement en français et en maths), tous les matins, pour 3 élèves de CM1 et CM2. D'autres stages seront proposés dans l'année.

Il est rappelé que le LSU (livret scolaire unique) sera remis 2 fois dans l'année, en février et en juin.

Maintenant il est accessible sur Internet via une procédure communiquée aux parents.

Ne pas hésiter à signaler si on n'arrive pas à accéder au site.

Des entretiens individuels seront proposés aux parents en février.

PROJETS:

-Commémoration du 11 novembre : les élèves de CM1 et CM2 chanteront la Marseillaise.

-Piscine : technique de nage/Attestation Savoir Nager en Sécurité pour les CM : ils ont 10 séances, le mardi jusqu'au 28 novembre.

CP/CE1 (Attestation d'Aisance Aquatique):10 séances le lundi après-midi: elles commenceront le lundi 4 décembre, jusqu'en mars.

L'activité est financée à moitié par la Mairie et par le Sou des écoles.

Merci aux parents qui le peuvent de passer l'agrément pour accompagner les enfants : il faut s'inscrire directement en ligne via un lien qui a été communiqué dans 2 publications sur le Blog.

- -ateliers de Noël : le marché de Noël aura lieu cette année le 8 décembre, organisé par le Sou des écoles.
- -cycle échecs prévu pour les élèves du CE1 au CM2 au dernier trimestre, financé par le Sou des écoles, le jeudi matin.
- -animation Polydron prévue le vendredi matin 16 février pour les PS/MS et GS.
- -une course solidaire est prévue avant les vacances de Noël : on cherche une association, si possible en lien avec le Handisport.

D'autres projets et sorties sont en discussion.

Un échange a lieu à la fin du Conseil sur l'utilisation partagée de la salle de motricité, par les enseignantes de maternelle et le Périscolaire.

Cette situation génère de l'inconfort pour tous.

La Mairie confirme qu'une nouvelle salle est en projet de construction pour le Périscolaire ; elle ne sera pas disponible avant 2 ans au moins.

Un échange a lieu aussi au sujet de la cantine, avec le signalement d'un problème de goût et de qualité des aliments. Les parents demandent à être consultés lors du choix du prochain prestataire en 2024-2025.

Prochains conseils d'école prévus le mardi 19 mars et le mardi 18 juin.

Séance levée à 19h30,